Le Réquisitoire de Bordeaux

Lettre du cardinal Andrieu et réponses de l'Action française

Édition électronique réalisée par Maurras.net et l'Association des Amis de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2010 —

Certains droits réservés merci de consulter www.maurras.net pour plus de précisions.

Le Réquisitoire de Bordeaux

Le 27 août 1926, c'est-à-dire en pleines vacances et sans que rien ait pu faire prévoir cette manifestation, L'Aquitaine, Semaine religieuse du diocèse de Bordeaux, publiait la lettre suivante ¹:

RÉPONSE DE S. É. LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX À UNE QUESTION POSÉE PAR UN GROUPE DE JEUNES CATHOLIQUES AU SUJET DE L'ACTION FRANÇAISE.

Mes chers amis.

Vous me demandez si l'on peut suivre, en toute sûreté de conscience, l'enseignement donné, dans leur Institut et dans leurs diverses publications, par les dirigeants de l'Action française. La question est délicate, mais je n'essaierai pas de l'éluder, car je dois la vérité à tous, à plus forte raison aux jeunes, puisqu'ils portent en eux l'avenir. Je dois la vérité à tous, et je la dirai avec toute la franchise nécessaire, au risque de causer quelque surprise à des hommes dont j'admire le talent, mais dont les doctrines m'épouvantent.

Si les dirigeants de l'Action française ne s'occupaient que de politique pure, s'ils se contentaient de rechercher la forme de pouvoir la mieux adaptée au tempérament de leur pays, je vous dirais tout de suite : vous êtes libres de suivre l'enseignement que donnent, de vive voix ou par écrit, les maîtres de l'Action française. L'Église, interprète des volontés divines, permet à ses fils d'avoir des préférences au sujet de la forme du gouvernement. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce passage de l'Encyclique de Léon XIII, sur le ralliement : « Dans cet ordre d'idées, les catholiques, comme tout citoyen, ont pleine liberté de préférer une forme de gouvernement à l'autre, précisément en vertu

¹Le cardinal Andrieu donnait ainsi le premier coup d'une série qui allait aboutir à la condamnation de l'Action française par Rome fin 1926.

Nous reproduisons ces pages d'après le premier chapitre du recueil de 1927 L'Action française et le Vatican. (N. D. É.)

de ce qu'aucune de ces formes ne s'oppose, par elle-même, aux données de la saine raison et aux maximes de la doctrine chrétienne. »

Vous pourriez encore suivre l'enseignement donné par les dirigeants de l'Action française, si, sans abandonner leurs préférences pour telle forme de pouvoir, ils se renfermaient dans le travail de la politique qui n'est pas indépendante de la loi morale, étudiant, avec leurs élèves, le moyen de faire voter de bonnes lois et d'obtenir le redressement de celles qui sont mauvaises et qui attentent, comme les lois de laïcité, aux droits imprescriptibles de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, des Congrégations religieuses, de la famille et des âmes. Le Pape Léon XIII reconnaît la légitimité d'un pareil enseignement dans cet autre passage de la même Encyclique : « Et voilà précisément le terrain sur lequel, – tout dissentiment politique mis à part – les gens de bien doivent s'unir pour combattre, par tous les moyens légaux et honnêtes, les abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne saurait l'interdire. Il ne suppose ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limite à toute mesure législative quelconque édictée par ces mêmes pouvoirs. »

Mais les dirigeants de l'Action française ne s'occupent pas seulement de la politique qui discute sur la forme du pouvoir et de la politique qui en règle l'exercice. Ils étudient, devant leurs élèves, bien d'autres problèmes qui relèvent directement du magistère ecclésiastique et dont les membres de l'Église enseignée – seraient-ils prêtres, princes ou dirigeants de l'Action française, – ne peuvent traiter, si l'Église enseignante, représentée par le Pape et les Évêques, ne les y autorise par une délégation délivrée à la suite d'un examen constatant leur capacité et leur orthodoxie.

Les dirigeants de l'Action française n'ont pas jugé à propos de solliciter cette licence d'enseignement que l'Autorité ecclésiastique leur aurait d'ailleurs refusée, à cause des multiples et graves erreurs qu'ils ont commises en exposant leur système religieux, moral et social.

Les dirigeants de l'Action française se sont occupés de Dieu. Quelle idée en ont-ils? Ils le regardent comme inexistant ou inconnaissable, et ils se déclarent, de ce chef, athées ou agnostiques. L'oracle des dirigeants de l'Action française publia, dans sa jeunesse, un ouvrage intitulé : Le Chemin du paradis qu'il a fait rééditer en 1920, après quelques suppressions et corrections de pure forme. Or, Le Chemin du paradis est un recueil de contes licencieux dont l'athéisme rivalise avec celui de nos contemporains les plus réfractaires à l'idée religieuse.

Les dirigeants de l'Action française se sont occupés du Verbe de Dieu incarné dans le sein d'une Vierge. Quelle idée en ont-ils? On peut s'en rendre compte en parcourant un autre ouvrage du même chef de l'Action française : *Anthinéa*, dont le premier titre fut *Promenades*

païennes. Dans l'édition de 1923², l'auteur a supprimé, pour raison de convenance, quatre pages blasphématoires sur le Nazaréen et la Nuit du christianisme, mais il n'y a aucune rétractation, et bien d'autres impiétés ont été maintenues.

Les dirigeants de l'Action française se sont occupés de l'Église. Quelle idée en ont-ils? Ils repoussent tous les dogmes qu'elle enseigne. Elle enseigne l'existence de Dieu et ils la nient, car ils sont athées. Elle enseigne la divinité de Jésus-Christ, et ils la nient, car ils sont anti-chrétiens. Elle enseigne qu'elle a été fondée elle-même par le Christ, Dieu et Homme, et ils nient son institution divine, car ils sont anti-catholiques, malgré les éloges parfois très éloquents qu'ils décernent à l'Église, dans un but qui n'est peut-être pas tout à fait désintéressé. Selon le mot d'un célèbre théologien placé naguère sur les autels, l'Église est une « monarchie tempérée d'aristocratie », et cette organisation dans l'ordre religieux peut attirer des partisans à l'organisation de même nature que les dirigeants de l'Action française cherchent à établir dans l'ordre politique. Catholiques par calcul et non par conviction, les dirigeants de l'Action française se servent de l'Église, ou du moins ils espèrent s'en servir, mais ils ne la servent pas, puisqu'ils repoussent l'enseignement divin, qu'elle a mission de propager.

Quand on renie Dieu, son Christ et son Église, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de construire une morale, la morale vraie, la morale traditionnelle, la morale à base religieuse, la morale du devoir, expression d'une volonté divine. Aussi, les dirigeants de l'Action française, en particulier leur chef, celui qu'ils appellent le Maître, ont dû se réfugier dans l'amoralisme. Ils ont fait table rase de la distinction du bien et du mal, et ils ont remplacé la recherche de la vertu par l'esthétisme, ou le culte de la beauté, et par l'épicurisme, ou l'amour du plaisir. Le chef de l'Action française réprouve tout système qui, comme le christianisme, fait de l'effort à la vertu la règle des actes volontaires, la base des institutions sociales et le principe du progrès social de l'humanité. Faut-il s'étonner qu'il se montre si prodigue de mépris et de sarcasmes contre ce qu'il appelle les doctrines « vertuistes » ?

D'après les dirigeants de l'Action française, la société est affranchie comme l'individu de toutes les prescriptions de la loi morale et ils essaient de justifier cette indépendance à l'aide de deux sophismes : la stabilité du type de l'homme et l'immutabilité foncière de la société régie comme l'homme par des lois physiques qui excluent la moralité, puisqu'elles empêchent l'exercice de la liberté.

² C'était dans l'édition de 1919.

Les dirigeants de l'Action française invoquent à l'appui de leur thèse cet autre argument fantaisiste : l'humanité est divisée en deux classes ou plutôt deux règnes : l'homme non lettré, que le maître de cette école appelle l'imbécile dégénéré, et l'élite des hommes instruits. Or l'humanité doit se conserver telle que la nature l'organise. Elle est donc finalement condamnée à n'avoir d'autre règle de conduite que l'immobilisme.

Et pour combler le vide causé par l'absence complète de la loi morale, les dirigeants de l'Action française nous présentent une organisation sociale toute païenne où l'État, formé par quelques privilégiés, est tout, et le reste du monde rien.

Aussi osent-ils nous proposer de rétablir l'esclavage! Et qu'on ne leur parle pas d'une revendication quelconque de l'individu à l'encontre du pouvoir. La raison d'État sera supérieure à toute considération de justice et de moralité; car, dit le chef de l'Action française, la « morale naturelle prêche la seule vertu qui est la force », et selon le mot d'un autre maître de la même école, « toute force est bonne, en tant qu'elle est belle et qu'elle triomphe ».

Du reste, les prétendues lois physiques dont la société relève exclusivement fonctionnent avec une exactitude sidérale. C'est ce qui fait dire au chef de l'Action française : « Défense à Dieu d'entrer dans nos observatoires ». Les sociologues qui prononcent cet ostracisme si outrageant pour la majesté divine prétendent faire respecter ce qu'ils appellent l'équilibre du monde. Mais ils oublient cette grave leçon du psalmiste royal tant de fois confirmée par l'histoire : « Si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que ceux qui la gardent exercent autour d'elle une surveillance attentive. »

Athéisme, agnosticisme, anti-christianisme, anti-catholicisme, amoralisme de l'individu et de la société, nécessité, pour maintenir l'ordre, en dépit de ces négations subversives, de restaurer le paganisme avec toutes ses injustices et toutes ses violences, voilà, mes chers amis, ce que les dirigeants de l'Action française enseignent à leurs disciples et que vous devez éviter d'entendre.

Je vous le demande avec une sollicitude pleine de tendresse, car c'est un cœur d'évêque et de père qui vous parle; je vous le demande au nom de ce que vous avez de plus cher, au nom de votre foi, de votre vertu et de vos espérances immortelles.

Bordeaux, le 25 août 1926, en la fête de saint Louis, roi de France, qui l'appelait le sergent du Christ, et qui remplit toujours si bien les devoirs inhérents à ce glorieux titre.

† Paulin, cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.

En réponse à la lettre du cardinal Andrieu, quelques dirigeants catholiques de l'Action française, lui écrivirent la lettre suivante :

Adresse à S. É. le cardinal Andrieu des dirigeants catholiques de l'Action française.

Paris, le 8 septembre 1926.

Éminence,

Nous avons lu, dans L'Aquitaine du 27 août, une lettre où Votre Éminence porte contre nous les plus graves accusations. « Ils (les dirigeants de l'Action française) se déclarent athées ou agnostiques... Ils repoussent tous les dogmes que (l'Église) enseigne. Elle enseigne l'existence de Dieu et ils la nient, car ils sont athées. Elle enseigne la divinité de Jésus-Christ, et ils la nient, car ils sont anti-chrétiens. Elle enseigne qu'elle a été fondée elle-même par le Christ, Dieu et Homme, et ils nient ces institutions divines, car ils sont anti-catholiques... Ils ont fait table rase de la distinction du bien et du mal, et ils ont remplacé la recherche de la vertu par l'esthétisme, ou le culte de la beauté, et par l'épicurisme, ou l'amour du plaisir... (Ils veulent) restaurer le paganisme avec toutes ses injustices et toutes ses violences... Catholiques par calcul et non par conviction, les dirigeants de l'Action française se servent de l'Église, mais ils ne la servent pas... » etc.

Notre stupeur devant ces griefs ne peut être exprimée : ils sont la contradiction précise, rigoureuse, absolue, de nos convictions les plus sacrées, les plus profondes, les plus carrément affichées, comme le savent tous ceux qui nous approchent. Ils nous montrent que Votre Éminence a été trompée sur notre compte par nos ennemis les plus haineux.

Le respect même que nous professons pour l'autorité et la personne de Votre Éminence nous fait un devoir de protester auprès d'Elle; nous ne mettons pas un instant en doute la hauteur et la droiture de ses vues. Mais il est évident que son information a été surprise. En fait, nous sommes calomniés, indignement calomniés devant l'opinion de notre pays et de nos frères dans la foi; nous sommes blessés au point le plus intime et le plus sensible de notre conscience de catholiques; nous sommes gravement atteints dans notre honneur de chrétiens. Nous ne pouvons pas nous taire. Ce serait renier notre foi que de laisser croire à Votre Éminence que nous ne la professons pas avec toute l'énergie de notre âme.

Nous protestons donc de toutes nos forces contre ces accusations « d'athéisme, d'agnosticisme, d'anti-christianisme, d'anti-catholicisme, d'amoralisme », de « paganisme ». Nous croyons tout ce que croit

l'Église. Et puisque Votre Éminence nous juge si différents de ce que nous sommes, nous lui offrons de lui adresser, si Elle le désire, la formule de profession de foi, telle que le pape Pie X l'a prescrite, revêtue de nos signatures. Mais nous ne pouvons accepter d'être classés publiquement par un de nos évêques parmi les ennemis de l'Église, notre mère.

Nous nous sommes, il est vrai, unis, sur un terrain exclusivement politique, à des incroyants. Mais à quels incroyants? à des ennemis de l'Église, à des francs-maçons, à des anticléricaux – comme le font, trop souvent hélas! beaucoup de catholiques de notre pays (parmi lesquels se recrutent les plus perfides ennemis de l'Action française)? Non pas; mais à des incroyants respectueux de l'Église, aussi opposés que nousmêmes à toute mesure d'oppression ou de vexation à son égard; bien plus, qui voient en elle, sinon l'institution divine, du moins la plus haute, la plus pure, la plus efficace des forces morales à l'œuvre dans le monde, qui sont prêts, à ce titre, à la défendre, à la servir et non – ainsi qu'on vous l'a dit perfidement – à se servir d'elle, sinon comme on se sert d'un abri auguste et tutélaire, à l'ombre duquel l'humanité, même païenne, a la permission peut-être de se réfugier.

Pour savoir ce que pensent en commun « les dirigeants de l'Action française », est-il juste d'aller rechercher tel ou tel livre de jeunesse, écrit par l'un deux (et d'ailleurs amendé depuis, non « pour la forme », mais par la suppression de longs passages, voire d'un chapitre entier)? Ces livres-là ne sont pas le thème des enseignements de l'Action française, leur existence même serait ignorée de la plupart de nos adhérents, si les polémiques de nos ennemis ne la leur avait révélée. La doctrine politique de l'Action française se trouve largement exposée dans notre quotidien, dans nos discours de propagande, dans les cours et conférences que nous faisons, dans les ouvrages sur lesquels nous nous appuyons expressément et que nous présentons avec insistance au public. Ceux-là sont bien connus, ils ont obtenu une très large diffusion. Quelques-uns (Kiel et Tanger, L'Enquête sur la monarchie, etc.) contiennent une doctrine exclusivement politique qui peut, sans difficulté, être subordonnée à la métaphysique de saint Thomas ou au Credo catholique. Bien plus, d'autres sont écrits par les catholiques, dans un sens ouvertement catholique : tel le livre de la Tour du Pin : Vers un ordre social chrétien, qui est comme la charte de notre action sociale 3 .

³ Que Votre Éminence veuille bien jeter les yeux sur la page sociale que nous publions chaque dimanche et qui est rédigée, à peu près exclusivement, par des catholiques. Elle y verra si nous pensons à « rétablir l'esclavage » ou à diviser l'humanité en deux castes, l'une souveraine, l'autre opprimée. Il est vraiment inouï que la doctrine de La Tour du Pin, l'ami d'Albert de Mun, celle qui a donné jadis l'essor à l'œuvre des Cercles catholiques, puisse être qualifiée de païenne.

Voilà où il faut aller chercher notre doctrine; on ne trouvera là, croyons-nous, ni athéisme, ni anti-christianisme, ni amoralisme, mais au contraire, — même quand c'est un incroyant qui tient la plume ou porte la parole, — la plus grande déférence envers l'Église, ses dogmes, sa hiérarchie. S'il en était autrement, nous n'aurions pas recueilli des éloges motivés de tant de théologiens, d'évêques, des cardinaux Sevin, de Cabrières, pour ne citer que les morts.

Sans doute, nous ne sommes pas infaillibles. Dans un champ de labeur si vaste, quelqu'un des nôtres a pu commettre quelque erreur, se servir de quelque expression inexacte, être fautif sur quelque détail. Mais, nous osons l'affirmer, pour quiconque prend les choses avec équité et d'ensemble, l'enseignement de l'Action française est bien tel que nous l'avons dit : sa direction générale, son orientation marquent le souci très vif de respecter le domaine religieux, de ne pas sortir du terrain libre, où tout chrétien peut se mouvoir à son gré, sans encourir aucun reproche. S'il y a eu, parfois, chez nous, un enseignement qui tînt par quelque côté à la philosophie, à la théologie, aux principes moraux de la science sociale, il a été donné par des hommes qualifiés pour cela au point de vue catholique : prêtres, théologiens comme le P. de Pascal, auxquels l'Ordinaire du lieu n'a jamais adressé le moindre reproche.

Votre Éminence peut voir maintenant en quoi nous sommes d'accord avec nos amis incroyants. Ce que nous avons en commun, c'est une foi patriotique très ardente, le culte de nos traditions nationales, et de nos gloires françaises qui sont parfois aussi des gloires catholiques, telle Jeanne d'Arc; puis la conviction qu'il faut, pour l'assainissement et le développement de notre pays, une réforme constitutionnelle fondamentale, enfin l'accord sur les procédés propres à la réaliser.

Et nous faisons partager ces idées à un nombre toujours croissant de bons Français.

Voilà notre crime, Éminence, et ce que les catholiques démocrates qui vous ont renseigné sur notre compte, ne peuvent nous pardonner : car chaque progrès de nos idées a marqué un recul des leurs dans l'esprit public. Ils sont jaloux. Telle est l'une des clefs de la formidable et odieuse machination qui a porté aux pieds de Votre Éminence tant de renseignements faux.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Pendant toute la crise moderniste, les catholiques d'Action française ont eu la joie de se trouver en accord spontané avec les directions de S. S. le Pape Pie X. Les non-catholiques d'Action française ont salué dans des actes, dont la signification la plus haute leur échappait nécessairement, une défense des biens humains auxquels ils étaient le plus légitimement attachés : par exemple le principe d'autorité, la capacité de l'intelligence à saisir et à démontrer

la vérité, la discipline des puissances obscures du sentiment ou de la passion, etc. À ce moment-là, nous avons eu contre nous tout le clan moderniste et semi-moderniste, où les tendances condamnées à Rome s'unissaient à une haine solide pour l'Action française, ainsi qu'on peut le voir en parcourant certains périodiques aujourd'hui disparus, et les ouvrages de certains auteurs, frappés les uns et les autres, par les censures de l'Église. Si c'était ici le lieu et le moment de plaider à fond ce procès, nous pourrions verser au dossier bien des noms propres et quelques pièces décisives... Quoi qu'il en soit, à ce moment, nous avons su, de la façon la plus certaine, que la suprême autorité de l'Église estimait que l'Action française avait fait œuvre utile. L'un de nos directeurs politiques, il y a quelques jours, faisait allusion, dans le journal, à ces incidents, dont nous gardons un impérissable et fier souvenir. Mais ceux qui, de près ou de loin, tenaient aux groupes que nous combattions, alors que l'Église les réprouvait, nous ont gardé une rancune tenace, et n'ont pas cessé, nous le savons de bonne source, de poursuivre contre nous leur revanche. Voilà une seconde raison de leurs menées hostiles à notre égard.

En achevant cette lettre, Votre Éminence nous permettra de garder l'espérance qu'ayant entendu le cri de notre conscience, en possession de notre solennelle profession de foi, maîtresse d'ailleurs, si Elle le désire, de pousser plus loin son enquête, Elle ne se refusera pas finalement à faire justice des allégations publiques qui nous ont atteints dans notre honneur de chrétiens. Nous prions Votre Éminence d'agréer nos sentiments de très profond respect.

Signé :

LÉON DAUDET, co-directeur politique, membre du Conseil d'administration de l'Action française.

G. LARPENT, secrétaire général de l'Action française.

PIERRE LECŒUR, secrétaire de la Ligue d'Action française.

MAXIME REAL DEL SARTE, fondateur et président de la Fédération nationale des Camelots du Roi et des Commissaires d'Action française.

E. DE RESNES, président du Conseil d'administration de l'Action française, président d'honneur de la Ligue.

Paul Robain, chef du Service des conférences, trésorier de la Commission de propagande.

 ${\rm M^e}$ de Roux, président du Comité d'études législatives et sociales de l'Action française.

BERNARD DE VESINS, président de la Ligue d'Action française.

Georges Calzant, secrétaire général des Étudiants d'Action française.

L'amiral SCHWERER, président d'honneur de la Ligue, et ROBERT DE BOISFLEURY, administrateur délégué de l'Action Française, absents de Paris, envoyèrent le lendemain leur adhésion à cette lettre.

Le 12 septembre, Pierre Chaboche, président de l'Union des Corporations françaises ⁴, s'associait aux dirigeants catholiques de l'Action française :

L'U. C. F. ET LA LETTRE DU CARDINAL ANDRIEU

L'émouvante protestation des dirigeants catholiques de l'Action française, publiée jeudi dernier en tête de ce journal, signalait très respectueusement à la haute attention de Son Éminence le cardinal-archevêque de Bordeaux, que la page économique et sociale de L'Action française est rédigée presque exclusivement par des catholiques et qu'il serait difficile d'y découvrir la moindre trace des tendances reprochées à tous les dirigeants de notre mouvement.

Appelé, il y a près d'un an, par la confiance que m'ont témoignée Charles Maurras et Bernard de Vesins, à la présidence de l'Union des Corporations françaises, devenu par conséquent le tenant et le propagateur de la doctrine économique et sociale de l'A. F., je tiens à m'associer solennellement à cette protestation, de tout mon cœur attristé par ce regrettable malentendu.

Catholique de naissance, de volonté et de raison, ayant suivi en exil à l'âge de quinze ans mes maîtres, les R. R. P. P. Jésuites, chassés de France par une infâme loi d'exception; vice-président de l'Association des anciens élèves d'un de leurs collèges; directeur dans les dernières années d'avant-guerre d'un cercle catholique de jeunes employés et ouvriers, en collaboration avec mon ami François Bébrard, l'éminent président de la Fédération gymnastique et sportive des patronages français, j'ai donné assez de preuves publiques de mon attachement à la religion pour avoir le droit de déclarer hautement que je n'aurais jamais accepté de participer à une œuvre dangereuse pour ma foi. Bien au contraire, j'ai toujours constaté chez tous mes collaborateurs de l'U. C. F. un esprit profondément social et catholique, conforme en tous points aux principes qui constituent notre charte et qui ont été exposés par notre maître le colonel de la Tour du Pin.

C'est donc par suite d'une information erronée ou incomplète que Son Éminence le cardinal-archevêque de Bordeaux a pu considérer les propagateurs de la doctrine corporative, basée sur les idées catholiques de charité et de devoirs réciproques, comme des païens désireux de rétablir l'esclavage et de se servir de la religion pour de mesquins intérêts de parti.

Les sectes maçonniques qui nous haïssent parce que nous leur avons porté, en attaquant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, principe même du laïcisme, des coups dont elles ont pu mesurer toute la gravité, ne manqueront pas de se réjouir de ce pénible incident et

⁴ Créée en 1923, c'est une organisation satellite de l'A. F. (N. D. É.)

chercheront à l'exploiter dans un désir de vengeance. Leurs manœuvres ne nous détourneront pas de notre tâche. Nous nous souviendrons que le salut de la France, notre seul but, ne peut être obtenu qu'au prix des plus douloureuses épreuves et que celles-ci précèdent toujours de peu les triomphes décisifs.

PIERRE CHABOCHE, président de l'U. C. F.

Table des matières

Lettre du cardinal Andrieu	3
Réponse de quelques dirigeants catholiques de l'A.F.	7
Lettre de Pierre Chaboche, président de l'U.C.F.	12